



LES NOUVEAUX JARDINS DE LA SOLIDARITÉ

MARAICHAGE BIO | ESPACES VERTS | PÉPINIÈRE HORTICULTURE À MOIRANS



ASSEMBLEE GENERALE 4 JUIN 2024

Ensemble, cultivons la solidarité...

TABLE DES MATIERES

ASSEMBLEE GENERALE DES NOUVEAUX JARDINS DE LA SOLIDARITE

I.	COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 JUIN 2023	3
II.	AFFECTATION DU RESULTAT	15
III.	MONTANT DES ADHESIONS ET DES PANIERS 2025	15
IV.	ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	15



I. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 JUIN 2023

1. Validation du compte-rendu de l'assemblée générale du 7 juin 2022

Approbation du compte-rendu de l'AG du 3 juin 2021

Vote : 13 pour sur 15 exprimés.

2. Rapport moral et d'orientations de 2022 présenté par Denis Mulliez

Cette année 2022 s'ajoute aux précédentes marquées par l'harmonie de notre fonctionnement et des résultats tout à fait honorables.

Avec 60%, **le taux de retour à l'emploi** nous atteignons l'objectif souhaité par la DEETS. Certes nous ne tenons pas tous les leviers et le marché de l'emploi est favorable mais comme l'ont indiqué les chargées d'insertion, après la moitié des profils marqués par les addictions en 2020, par le manque de confiance en soi en 2021, nous accueillons un nombre croissant de personnes en insertion qui présentent des difficultés psychiques. L'accompagnement coordonné entre les chargées d'insertion et les encadrants techniques porte ses fruits. Cela donne beaucoup de sens aux efforts de tous. Nous sommes contents de **distribuer des salaires** qui progressent selon les recommandations de l'état et de notre syndicat d'employeur et qui ont représenté en 2022 71 % de notre budget.

Notre exercice financier 2022 s'achève avec plus de 22.000 € de résultat net favorable.

Nous poursuivons **l'ouverture de notre association** aux divers partenaires qui en font un tiers lieu. Et comme je le disais à notre festival Culture et cultures lors des portes ouvertes du mai 2023 notre association porte magnifiquement son nom de Solidarité avec toutes ces parties prenantes : les salariés en insertion, les encadrants, les adhérents, les restaurants et autres boutiques qui achètent nos légumes, les collectivités qui sollicitent l'entretien des espaces verts, les partenaires publics de l'emploi et du financement de nos frais de fonctionnement : L'Etat, la Région, Le Département, la Métro, les communes, les associations qui mènent leurs activités chez nous : Les archers de Centr'Alp, le club de poterie, les bénévoles, l'accueil de visiteurs ...

Et tout cela dans la bonne humeur entre tous grâce aux belles personnalités engagées et l'animation subtile de Carole pour que chacun puisse exprimer et valoriser ses talents.

J'ai ressenti vivement cela dans les portes ouvertes où j'étais franchement fier de ce qui avait été préparé et qui nous a valu de nombreux encouragements et félicitations des visiteurs.

Les défis subsistent avec la fragilité d'une bonne proportion des personnes en insertion que nous accueillons, les caprices de la météo et les risques financiers avec les annonces occasionnelles de la Région et du Département sur le niveau de leurs subventions de fonctionnement. La vigilance de la directrice, des encadrants et du CA de l'association reste de mise.

Merci de votre implication quelle qu'elle soit dans notre association. On continue !

Denis Mulliez, Président de l'association.

Approbation du rapport moral à l'unanimité des présents ou représentés.

Vote : 15 pour sur 15 exprimés.

3. Rapport d'activité 2022

Les Nouveaux Jardins de la Solidarité s'inscrivent dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : son objectif est de permettre à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver un travail et les accompagner sur leur projet professionnel au travers d'une production de maraîchage bio et une production d'horticulture, pépinière et chantiers d'espaces verts.

Le projet associatif des Nouveaux Jardins de la Solidarité : un engagement dans le respect de l'environnement, une insertion de qualité, des valeurs de vivre ensemble et le souci de garantir la pérennité financière de la structure.

L'année 2022, en bref

L'ANNEE 2022 AURA ETE MARQUEE :

Par le recrutement en février 2022 d'une chargée d'insertion relation entreprises à temps partiel.

La poursuite des formations collectives autour de la gouvernance partagée et des outils de l'intelligence collective. Avec notamment la tenue d'un forum des Jardins regroupant l'ensemble des salariés permanents, 13 salariés en insertion et des administrateurs en fin d'année, et plusieurs sessions de formations collectives à destination des salariés permanents et d'administrateurs.

Et l'arrivée en fin d'année 2022, d'une volontaire en service civique, Florine, après plus d'un an d'interruption faute de candidature.

La participation d'un groupe d'administrateurs des Jardins à une rencontre régionale avec des administrateurs d'autres Jardins de Cocagne de la Région Rhône Alpes Auvergne dans l'objectif de travailler sur la gouvernance, et l'implication des membres du conseil d'administration en lien avec des pairs.

Une implication partenariale qui se renforce : La directrice des Jardins a intégré le conseil d'administration du Réseau National Cocagne en 2022 et le bureau de l'association la Charrette Bio (groupement de producteurs bio par le biais duquel des légumes ont vendus en direct). L'animatrice du Réseau Adhèrent des Jardins rejoint, elle, le conseil d'administration national de la coopérative Jardins d'Octet (coopérative créée par plusieurs Jardins de Cocagne et regroupant actuellement 50 jardins pour concevoir et gérer des logiciels spécifiques à nos activités), elle est également devenue référente technique en septembre 2022 pour le logiciel CocagneBio.

La cheffe de culture est toujours depuis 2 ans référente technique du Réseau Cocagne pour la Région Rhône Alpes Auvergne. A ce titre elle a animé et participé à plusieurs temps d'échanges, rencontres, et travail d'appui technique avec des Jardins de Cocagne.

Nous avons accueilli sur l'année 2022, 2 salariés en mécénats de compétences issu de la BNP, et de l'entreprise ATOS. Ces salariés apportent un soutien non négligeable à l'équipe permanente sur des tâches très diverses passant de la logistique, à l'administratif, au bricolage.... Et pour l'anecdote grâce à l'une des salariés en mécénat de compétence, après plus d'un an de tractation avec des tribunaux, le consulat d'Italie, et des voyages à Lyon, nous avons pu obtenir le renouvellement d'une carte d'identité italienne pour l'un de nos salariés en insertion dont la situation administrative était extrêmement complexe et a nécessité des heures et des heures de travail que nous n'aurions jamais pu prendre.

- LES POINTS FORTS :

Une cohésion et une fluidité du travail d'équipe qui se poursuit au sein de l'équipe des salariés permanents : issues à la fois d'un engagement de tous, appuyées par la participation à plusieurs formations collectives et individuelles, qui ont renforcé la confiance, l'assurance, la cohésion, et le professionnalisme. L'analyse de la pratique mensuelle se poursuit et apporte également des temps collectifs de partage, d'écoute, d'analyse et de soutien sur les situations complexes. Nous avons également expérimenté cette année le « Week-End cohésion » pour les salariés permanents sur une ferme associative en Ardèche, où nous avons, entre autre, participé à un chantier collectif.

Nous avons également organisé « la Journée Off » pour tous les salariés permanents et insertion avec quelques administrateurs et bénévoles, le jeudi 21 avril où nous avons réalisé des ateliers tournants : cuisine, mandala végétal, musique et Haïku, jeux de société, jeux collectifs, tirs à l'arc....pour se rencontrer, partager, en dehors du cadre journalier de travail.

L'arrivée d'une seconde chargée d'insertion relation entreprise nous a permis de renforcer l'accompagnement pour nos salariés, et d'atteindre un taux de sortie très convenable au vu de la fragilité du public accueilli cette année. Cette présence apporte de la synergie et de la complémentarité entre nos deux CIP, renforce la dynamique pour aller vers l'emploi chez nos salariés en insertion et nous permet de développer des actions partenariales.

Nous maintenons un taux de formation important pour les salariés en insertion (1888h en 2022 contre 2982,5h soit 1,63ETP en 2021 car moins de besoins individuels cette année) et pour les salariés permanents.

Poursuite du travail autour des gestes et postures : poursuite des échauffements de 10 minutes le matin, et des réunions CSE avec les salariés en insertion qui permet l'amélioration des conditions de travail et un dialogue constructif autour de la prévention.

L'arrivée de la fibre aux Jardins en mai 2022. Après des années de difficultés de connections internet, ce point pouvant paraître de « détail » est non négligeable pour la fluidité du travail au quotidien.

Des Portes Ouvertes (Le Festival des Jardins) de printemps en 2022 qui se développent et remportent de plus en plus de succès (estimations de 300 personnes environ présentes) avec des concerts, la Fresque du Climat, des jeux en bois, des ventes de repas végétariens préparés avec l'aide de salariés en insertion, des stands de nos partenaires...

Nous sommes en cours d'acquisition d'une parcelle de 2ha5 que nous exploitons depuis 4 ans qui appartenait à des particuliers, la promesse de vente a été signée en novembre 2022, l'acte de vente définitif sera signé en début 2023 et nous permettra ainsi de sécuriser encore notre association, déjà propriétaire d'une partie du terrain exploité et des locaux depuis 2019.

- LES DIFFICULTES RENCONTREES :

Le recrutement des salariés en insertion en début d'année 2022 avec peu de candidatures, ce qui ne nous a pas permis d'atteindre notre objectif d'ETP et qui a pénalisé nos équipes en début d'année.

Des profils de salariés en insertion très éloignés de l'emploi, avec des essais de notre part notamment sur des recrutements de profils RQTravailleur Handicap / AAH / ESAT que nous n'avons pas été en capacité d'encadrer (arrêt en fin de période d'essai) car les personnes ne sont pas suffisamment autonomes ou/et psychologiquement instables (4 salariés sortant d'ESAT ou relevant de l'ESAT ou de soins psychiatriques).

Le problème d'accès aux droits que nous relevions en 2021, se poursuit : nous constatons toujours cette difficulté de lien partenarial pour que nos salariés puissent être accompagnés sur le volet social et administratif. Des difficultés pour être en lien avec un référent social et des délais très long pour avoir un rendez-vous quand un référent existe (non remplacement de personnel malade entraînant des délais non compatibles avec les situations d'urgence et la précarité de nos publics).

Nous poursuivons en interne la tenue d'une plage dédiée aux difficultés d'accès aux droits assurées par une bénévole qui apporte un soutien aux salariés. Nous nous retrouvons cependant à pallier avec d'autres associations aux manquements du service public (MSA, Pôle Emploi, CMP...), pour essayer de venir en soutien à des situations complexes de personnes, ce qui nous prend beaucoup de temps, d'énergie, et génère des tensions pour nos salariés en insertion et pour l'équipe de permanents qui fait face aux situations de détresses au quotidien avec un manque de relais partenarial.

Ce qui continue de nous interroger sur l'évolution du système social (fracture numérique et manque de personnel) pour accompagner les personnes les plus vulnérables.

Même constat pour l'accès aux soins avec de grosses difficultés pour avoir un médecin généraliste, un ophtalmologiste, un dentiste et l'accès aux soins psychiques.

Les renouvellements de récépissés de titre de séjour, et titre de séjour nous ont également posé de grosses difficultés : des rendez-vous très difficiles à avoir avec la préfecture ce qui génère du stress pour les salariés et leurs accompagnants, des ruptures de parcours... Nous avons fait appel très régulièrement au service IAE de la DDETS pour avoir du soutien, ce qui a fonctionné dans la plupart des cas.

Toujours de grands dysfonctionnements avec le passage administratif de nos salariés de la CAF vers la MSA, dû à notre statut agricole : des ruptures de droits, des délais de plusieurs mois avant de toucher les allocations/ APL, RSA dû mettant les salariés en insertion dans de grandes difficultés financières.

Notre sitting devant la MSA en 2021 n'a pas vraiment permis de résoudre ce problème, car malgré les contacts « privilégiés » que nous avons obtenus, les dossiers continuent de bloquer. Nous avons cette année interpellé le médiateur de la CAF et la CAF de Grenoble, et ainsi obtenu fin septembre après une rencontre avec la MSA et la CAF une dérogation spéciale pour nos salariés en insertion pour leur permettre de rester à la CAF malgré leur statut de salariés agricoles. Cette dérogation a donc démarré en fin d'année, mais nous attendons de voir à l'issue d'une année de fonctionnement si cela va vraiment changer les choses.

Les hausses de prix globales, et hausse du montant des points de la convention collective de Chantiers d'Insertion (un bien pour les salariés permanents mais qu'il faut assumer financièrement) nous inquiète, comme toutes les structures/ entreprises/collectivités, sur nos capacités à tenir à l'avenir, sans hausse des subventions de fonctionnement notamment. Nous n'avons pas pu à ce jour trouver de remplacement pour notre mécénat de compétences (32h hebdomadaire) qui part à la retraite au 15 janvier 2023. Ses tâches très diverses seront donc réparties sur les salariés permanents en 2023 pour les plus essentielles et suspendues pour les autres.

Les salariés accueillis en 2022, suivi et parcours :

Les personnes éligibles à un parcours aux Jardins sont celles **cumulant une problématique emploi et une problématique sociale** (*art L.5132-1 du Code du travail*) qui ne leur permettent pas d'exercer immédiatement une activité dans les conditions ordinaires du marché du travail.

Nul n'est inemployable. Et c'est à nous ensemble, politiques publiques, structures d'insertion par l'activité économique et entreprises, d'aider les personnes à lever les freins à l'emploi et trouver leur place.

Nous entendons notre projet d'insertion comme une mission sociale axée sur le droit au travail des personnes en fragilité sociale et professionnelle. Par l'action économique, la professionnalisation, l'innovation territoriale et la coopération, nous nous engageons à l'accueil et à l'attention apportés aux personnes les plus vulnérables, sans discrimination ; à la défense du droit au travail dans une logique émancipatrice et protectrice.

Nous accueillons depuis toujours des femmes et des hommes en recherche d'emploi et mobilisons les conditions d'un retour à l'activité en proposant un travail valorisant.

En cela, **nous affirmons la valeur du travail dans la construction et la réalisation personnelle.**

L'accompagnement que nous réalisons doit d'abord permettre que chaque personne prenne conscience de ses qualités. Nous cherchons à recruter des groupes équilibrés avec des effectifs diversifiés ; à veiller au professionnalisme de l'encadrement technique et socio professionnel, mais aussi des intervenants extérieurs, afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil des personnes en parcours ; à confier des responsabilités accessibles dans une organisation apprenante ; à recourir à des outils de suivi et d'évaluation adaptés aux parcours des personnes.

Nous nous attachons également à ce que la démarche de retour à l'activité procède d'un choix personnel et cherchons pour cela à débloquer les situations susceptibles d'entraver les parcours.

L'objectif est de créer une dynamique collective vertueuse dans laquelle chaque salarié est acteur, riche de son expérience et de ses différences, et se sent impliqué. En ce sens, nous travaillons à l'inclusion des personnes et participons à convaincre le monde économique de s'adapter aux forces de travail présentes.

Le Réseau Cocagne dont nous sommes parties prenantes, travaille fortement sur la thématique de l'engagement et de l'émancipation des salariés en parcours. Nous sommes 3 de la structure (une administratrice, 1 CIP et la directrice) à participer depuis fin 2022 au groupe de travail du Réseau National Cocagne chargé de réfléchir et proposer des axes d'améliorations/ d'innovations autour de nos pratiques sur l'insertion socio-professionnelles pour aller dans le sens de l'émancipation de nos publics. et souhaitons intégrer pleinement cette notion dans notre accompagnement au sein de notre Jardin.

En 2022, 64 personnes ont été en poste en CDD Insertion dont 40 bénéficiaires du RSA.

Soit sur la structure 19,79 ETP à fin décembre 2022 (20,20 ETP en 2021).

12,56 ETP Maraîchage

7,23 ETP Espaces Verts/ Pépinière

Une parité dans le public accueilli toujours difficile, avec seulement 20 % de femmes en 2022 (15% en 2021), et aucune femme sur l'équipe Espaces Verts. Alors que les femmes ont tout à fait leur place et peuvent occuper l'ensemble des postes proposés par la structure.

Age	
Moins de 26 ans	8%
26 ans - 49 ans	70%
50 ans - 59 ans	17%
60 ans et plus	5%

TYPOLOGIE PUBLIC ACCUEILLI	
Allocataires du RSA	63%
Bénéficiaires AAH	9%
Travailleurs reconnus handicapés (obligation d'emploi)	13%
Origine Quartiers Politique de la Ville	20%

Niveau de formation

64% de niveau infra Bac et 27% post-bac. Des extrêmes qui correspondent à la typologie habituelle de nos salariés, c'est à dire des personnes non qualifiées attirées par un travail a priori "accessible", et des personnes qui recherchent à s'investir dans une activité professionnelle en phase avec des valeurs humaines et environnementales.

Sur l'année 2022, on décompte 22 personnes relevant du Français Langue Etrangère (soit 34% contre 30% en 2021) : pour tous des formations ont été mises en place durant leur parcours soit en interne, soit en externe.

Origine géographique des salariés

2 % communauté de communes Cœur de Chartreuse

61 % Métropole grenobloise

9 % Bièvre Est

28 % Pays voironnais

L'accompagnement socio-professionnel est réalisé au sein des Jardins par la chargée d'insertion qui reçoit les salariés de façon régulière sur leur temps de travail (1 fois par mois en moyenne). Ces entretiens permettent de faire le point sur le parcours individuel de chacun, identifier/ programmer les étapes nécessaires pour atteindre les objectifs qui sont fixés par les salariés avec la chargée d'insertion et les équipes encadrantes.

Pour certains de ces salariés, les problématiques santé, non diagnostiquées, ou non évoquées par les prescripteurs, seraient à traiter en amont du contrat de travail et ces salariés ne peuvent de ce fait, pas tenir sur l'emploi. La mise en place de la plateforme de l'Inclusion regroupant toutes les prescriptions ne facilite pas les pré-diagnostic et nous recevons des candidats avec des troubles incompatibles avec nos emplois.

Un effort de formation important

Dans le cadre du parcours d'insertion, les Nouveaux Jardins de la Solidarité accordent une place importante à la formation et à la mise en place d'immersions en milieu professionnel « ordinaire » pour les salariés souvent peu formés et /ou en réorientation professionnelle. Ces temps de formations et d'immersions, permettent aux salariés d'acquérir de nouvelles compétences, mais aussi d'acquérir plus de confiance en eux. Elles permettent aussi au-delà de l'acquisition des compétences, d'expérimenter et valider le projet professionnel et la situation de formation par leur caractère souple et relativement court.

L'ensemble de ces formations sont prises sur le temps de travail, elles ont représenté :

En 2020	En 2021	En 2022
2329h (1,27 ETP)	2982,5h (1,64 ETP)	1 888 h (1 ETP)

Nous avons poursuivi en 2022 le programme STEP'S de Grenoble et le dispositif STEP'S A'Venir sur le Pays Voironnais avec divers partenaires (Maison de l'Emplois, Adequation, Codase, Ecole de la Seconde chance, Relais Ozanam...)

Le dispositif STEP's (Solution Tremplin vers une Expérience Professionnelle, Positive, Progressive....) vise à offrir à des personnes en situation de grande précarité un dispositif adapté, souple et accessible destiné à favoriser un accès à l'emploi de courte durée, mais pouvant surtout constituer une porte d'entrée pour une insertion sociale et professionnelle

plus durable. Cette "mise en mouvement" peut être un préalable à une entrée dans l'Insertion par l'Activité Economique mais aussi à une réinscription sociale et à une prise en compte des préalables nécessaires (soins, maîtrise de la langue, posture, image de soi ...) à l'accès à l'emploi.

Concrètement le dispositif offre la possibilité de travailler 40H/an et par personne au sein d'un chantier d'insertion en étant rémunéré rapidement, en liquide. Cette mise à l'emploi fait l'objet de bilans et d'une orientation vers des interlocuteurs adaptés ou d'une recherche de ces derniers en fonction de la situation des personnes.

Le dispositif STEP'S A'venir vise lui des jeunes de 16 à 29 ans. L'objectif est d'attirer ces publics jeunes en proposant un emploi très court, rémunéré à la journée, dans un chantier d'insertion, ou sur une commune. Orientés par les acteurs du « aller vers », de la Prévention Spécialisée, des Services de l'Action Sociale ou de l'insertion professionnelle, les publics repérés pourront trouver une solution rapide, qui correspondra au besoin d'immédiateté de leur situation et une alternative à l'aide financière parfois compliquée à formaliser pour ces publics en retrait.

Nous avons ainsi accueilli 9 personnes sur des contrats de 40h en moyenne. Ces contrats ont abouti à l'embauche de deux personnes en CDD d'insertion aux Jardins.

Que deviennent les salariés après les jardins ?

60 % ont retrouvé un emploi ou sont partis en formation qualifiante

Type de sortie	Maraîchers		Espaces Verts		Total général		
	Total	Dont RSA	Total	Dont RSA	Total	%	
Emploi marchand stable	4	2	1	1	5	20%	Sorties dites « dynamiques » 60%
Retraite	1	0	0	0	1	4%	
Emplois marchands Précaires	4	2	1	1	5	20%	
Formation, contrats en alternance	4	4	0	0	4	16%	
Chômage	6	4	4	1	10	40%	
Total général	19	12	6	3	25	100%	
Abandon, rupture en période d'essai, licenciements, maladie longue durée (non comptabilisées)	6	3	4	2	10		

Pour les personnes sorties sans solution immédiate ?

Si les données quantitatives statistiques ne révèlent pas de sorties immédiates emploi ou formation, les passages aux jardins (durée des parcours moyens de 16 mois) permettent toujours de faire progresser les situations.

Globalement, pour les personnes concernées, cela favorise l'épanouissement et le développement personnel, mais aussi l'autonomie sociale, financière et le logement. Toutefois, il est parfois nécessaire de quitter les Jardins pour travailler d'autres problématiques ou pour se mobiliser sur des recherches d'emploi adaptées.

De notre point de vue, toutes les personnes accueillies se trouvent fortifiées par leurs parcours aux Jardins, pour réenclencher d'autres démarches.

Vers quels secteurs d'activités ?

- Maraichage Biologique
- Espaces verts
- Formation qualifiante boulangerie
- Comptabilité
- Agent de production
- animateur périscolaire
- Formation qualifiante en maraîchage
- Equipier trottinettes sur voie publique
- Agent d'entretien

S'émanciper, c'est agir pour dépasser des obstacles existant dans nos vies. Le développement du pouvoir d'agir est un processus par lequel des personnes accèdent à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches, pour le collectif auquel elles s'identifient.

Pour s'émanciper il faut pouvoir : avoir confiance en soi et en ceux qui nous entourent, avoir un sentiment d'appartenance à un groupe, un espace dédié pour la libération de parole et développer un esprit critique pour pouvoir dépasser le cadre et se réapproprier son environnement et le sens du travail.

Notre objectif est de privilégier la coopération : faire participer les « usagers » du Jardin (salariés en insertion, salariés permanents, partenaires qui s'y rendent et l'apprécient, bénévoles...) à la gouvernance, avec le souhait d'animer cette gouvernance partagée dans la durée; chercher les alliances et adhérer aux instances locales de représentation (de l'agriculture biologique, de l'Insertion par l'Activité Économique et de tout autre secteur pertinent en fonction de l'action menée sur le territoire).

Pour avancer sur cela en 2022, nous avons réalisé :

- Une formation Gouvernance Partagée pour 2 salariées permanentes (CIP, animatrice Réseau Adhérent) et un membre du conseil d'administration,
- Une formation Intelligence Collective avec l'ensemble des salariés permanents,
- La poursuite des rondes de paroles jusqu'en juin 2022,
- De l'Analyse de la pratique mensuelle pour les salariés permanents,
- Des rencontres avec les représentants du personnel/salariés intéressés avec mise en place d'actions collectives,
- Des formations autour des discriminations animées par l'association Virus36 pour l'ensemble des salariés en insertion,
- La mise en place d'un parrainage systématique par un salarié en insertion à l'arrivée des nouveaux sur 15 jours avec élaboration d'une fiche de suivi tutorat validant savoir vivre, savoir-être et savoir-faire.
- Une journée Off, avec l'ensemble des salariés en insertion, des salariés permanents et quelques administrateurs et bénévoles le jeudi 21 avril.

La production de légumes en maraîchage biologique et la vente en circuit court à un réseau d'adhérents « consom-acteurs »

Un site d'exploitation de 8ha (4ha5 exploité).

13 serres de production, soit 5382m² de surface couverte.

Nous produisons une quarantaine de variétés de légumes et de fruits biologiques sur toute l'année. Nos produits sont distribués à **313 familles adhérentes (au 31/12/22)**, sous forme de paniers hebdomadaires.

Toute la production est labellisée BIO par la société de certification ECOCERT depuis 1998.

44 salariés en contrat en 2022 (12,56 ETP).

Dont 24 bénéficiaires RSA encadrés par trois techniciens-maraîchers.

Chiffre d'affaire 2022 : 274 051€

« La terre nourricière maintient les êtres vivants, supporte le travail quotidien de Cocagne, mérite pour cela égards et ménagement. Nous en prenons soin avec humilité, mais exigence, à la lettre de la certification AB et, au-delà, dans l'esprit de progrès de l'agriculture biologique par ses fondateurs et ses pionniers actuels.

Nous, professionnels de l'agriculture bio, nous nous engageons à encadrer le travail de la terre par nos équipes avec des chef-e-s de culture et encadrants techniques disposant, ou en mesure de disposer, de qualifications et de compétences pour l'insertion en support agricole ; à implanter et organiser les sites de culture de façon rationnelle ; à adopter des méthodes culturales et un outillage performants ; à élaborer un plan de culture cohérent, à garantir la qualité, la fraîcheur et la diversité de la production. »

Extrait de la Charte Nationale du Réseau Cocagne

Une belle année maraîchère, malgré la forte canicule qui a obligé à un suivi très intense de l'irrigation et occasionnée beaucoup de fatigue pour les salariés. Notre positionnement sur une zone où l'eau est présente et où nous n'avons eu que peu de restriction pour l'arrosage nous a permis d'assurer de bonnes récoltes sur la saison. Les récoltes de légumes racines à l'automne sont de qualité et en quantité suffisante. L'achat en 2022, grâce au soutien du Fond Leader et du Département, d'un pulvérisateur tracté et d'un semoir tracté ont également allégé le travail des maraîchers en facilitant les gestes et postures pour ces tâches.

Nous avons poursuivi nos efforts d'adaptation aux contraintes climatiques avec l'achat de filets protecteurs des serres (ombrage en été, grêle), et des filets anti insectes.

Notre chiffre d'affaires baisse légèrement sur 2022, dû à la fin de l'effet « Covid » mais nous ne ressentons pas (encore ?) la baisse massive des ventes de produits bio, observée partout en France.

Nos baisses de chiffre d'affaires sont surtout dû à l'arrêt (programmé) d'une AMAP en début 2022, mais nous avons pu regagner de nouveaux consommateurs tout au long de l'année.

Nous approvisionnons également la Charrette Bio, groupement de producteurs bio et avons poursuivi notre collaboration avec plusieurs restaurateurs de l'agglomération grenobloise (Au Bon Sens Des Mets, le Kfé des Jeux).

En réseau...

La cheffe de culture a également animé et organisé en lien avec le chef de culture des Jardins de Lucie (Jardin de Cocagne à côté de Lyon) des rencontres entre encadrants maraîchers du Réseau Cocagne, et effectué plusieurs missions de conseil auprès d'autres jardins de Cocagne de la Région. Nous avons également accueilli des rencontres entre maraîchers bio organisées par l'Adabio.

	2019	2020	2021	2022
Nbre de paniers hebdo (équivalent petit paniers)	328 <i>Moyenne sur l'année</i>	308 <i>Moyenne sur l'année (393 en décembre)</i>	335 <i>Moyenne sur l'année (370 en décembre)</i>	349 <i>Moyenne sur l'année (344 en décembre)</i>
Chiffre d'affaire Légumes abonnement	155 827€	148 830€	178 345€	176 414€
Hors Abonnement Dont petit marché	25 685€	31 359€	49 436€	52 816€
Fruits, œufs, pain transports...	43 213€	33 171€	32 807€	28 892€
Achat de légumes complémentaires	19 254€ <i>(10% du CA légumes)</i>	7 513€ <i>(4% du CA légumes)</i>	11 658€ <i>(5% du CA légumes)</i>	8 759€ <i>(4% du CA légumes)</i>

Des chantiers d'entretien d'espaces naturels et d'espaces verts et une pépinière d'essences locales

L'équipe de la pépinière réalise **des chantiers d'entretien d'espaces naturels et d'espaces verts** pour des collectivités (plantation, taille, tonte, débroussaillage, petit élagage, création de massifs...).

Les donneurs d'ordre sont publics dans la majorité des cas.

Une pépinière d'arbres et d'arbustes d'essences locales d'environ 1 ha, et 2 serres de production horticole, les ventes sont réalisées auprès de collectivités et d'adhérents. La conduite de la pépinière respecte le cahier des charges de l'agriculture biologique même si elle n'a pas de certification officielle sur cette activité.

20 salariés en contrat en 2022 (7,23 ETP)

Dont 13 bénéficiaires RSA encadrés par deux techniciens pépiniéristes/espaces vert.

Chiffre d'affaire 2022 :159 665 €

En 2022, l'équipe d'Espaces Verts a poursuivi les gros chantiers d'entretiens de rivières et de sentiers de randonnées.

Les marchés publics représentent en 2022, 81 342€ soit 51% du chiffre d'affaire (65% en 2021) des chantiers d'entretien d'espaces naturels et espaces verts. Pour la quasi-totalité de ces marchés les Nouveaux Jardins de la Solidarité répondent en groupement avec d'autres structures d'insertion. Ce travail de partenariat permet de répondre à d'importantes commandes publiques et permet également un rapprochement et une entraide entre structures.

Sur le chantier Espaces Verts/ Pépinière, nous avons une baisse du chiffre d'affaires par rapport à 2021 mais nous atteignons quand même nos objectifs 2022. Nous poursuivons les chantiers d'entretien de berges de rivières, chantiers très intéressants pour les salariés au niveau technique et au niveau environnemental, même si ces chantiers sont très physiques. Nous avons également eu de grosses commandes d'échappatoires à petites faunes qui viennent ensuite équiper des bassins de retentions, qui ont été livrés un peu partout en France avec de grosses entreprises (Veolia, EDF...).

LA PEPINIERE / HORTICULTURE aux Jardins

La pépinière produit **plus d'une centaine de variétés locales** de plants d'arbres et d'arbustes cultivés sur les principes de l'agriculture biologique et l'activité d'horticulture au printemps reste importante en début d'année avec deux ventes de plants sur le site des Jardins lors des Portes Ouvertes et la participation aux Foires de Réaumont du printemps et de l'automne, à la Foire de Coublevie et la vente via les sous des écoles de Voreppe et La Buisse.

Un tiers lieu, créateur de liens et de cohésion

Poursuite de nos actions collectives et de notre rôle de « Tiers Lieu » : des ateliers cuisine mensuels avec une diététicienne/naturopathe et une professionnelle de la restauration pour nos salariés en insertion (sur temps de travail), des repas collectif mensuels, des formations autour de la discrimination, accueil de groupe de salariés des entreprises de Centr'Alp chaque semaine sur des activités de tir à l'Arc et Céramique, accueil de personnes avec handicap, accueil de TIG, présence de nombreux bénévoles toujours aussi engagés sur le site tout au long de l'année, collaboration avec l'association de citoyens de Moirans Forêt Spirée (prêt par les Jardins de bout de terrain pour l'expérimentation de la permaculture notamment) , accueil de groupes de jeunes de la Mission Locale pour des ateliers cuisine et visite de Jardins (sensibilisation à l'alimentation), accueil de tout petits issus du Relais Petite Enfance de St Jean de Moirans en septembre, accueil de stagiaires (16 au total en 2022) tout au long de l'année sur divers postes (CIP, encadrants...), accueil pour une journée du groupe de l'action Départementale « 4 jours pas comme les autres », venu de la troupe de théâtre Naüm pour un spectacle en caravane lors d'un repas collectif pour l'ensemble nos salariés (insertion et permanents) et pour nos bénévoles présents ce jour....

A travers les activités qu'ils déploient, Les Nouveaux Jardins de la Solidarité, se trouvent à la croisée d'une multiplicité d'enjeu : l'emploi, l'alimentation, la mobilité, le cadre de vie, le vivre-ensemble, la santé... Cela s'exprime dans des formes et dans des liens spécifiques avec les acteurs territoriaux : producteurs, acteurs de l'ESS, collectivités locales, citoyens engagés...

♦ **Avec des bénévoles nombreux et impliqués,**

En 2022 l'engagement des bénévoles dans la structure continue à représenter un temps significatif avec **2000h soit 1,1 ETP**. Parmi l'ensemble des bénévoles, les Nouveaux Jardins ont poursuivi, comme l'an dernier, l'accueil les mercredis matins, de quelques bénévoles étrangers en attente de régularisation, orientés par des structures partenaires (Centre d'Hébergement d'Urgence notamment).

Ces bénévoles interviennent sur des champs très divers au sein de l'association : la tenue du petit marché et bricolages divers tous les mercredis matin, l'entretien du rucher des Jardins, par un apiculteur bénévole et retraité, au niveau administratif et recherche de subvention, par le président et la trésorière notamment, soutien administratif aux salariés par une bénévole présente tous les lundis sur la structure.

♦ **Une implication avec les associations locales pour promouvoir une alimentation de qualité pour tous** Depuis 2012, Les Jardins collaborent avec des partenaires du réseau social local pour distribuer chaque semaine des paniers de légumes bio à moindre coût à des familles ayant de faibles ressources identifiées par nos partenaires.

Le partenariat avec l'Espace de Vie Sociale Leo Lagrange et le Secours Populaire de Moirans, se poursuit en 2022, ainsi que le partenariat avec l'Epice Riz, épicerie solidaire de St Egrève.

Au total c'est 1 220 paniers solidaires qui ont été distribués entre janvier et fin décembre 2022 auprès de familles, et des Animations/ plaidoyers autour de l'alimentation ont eu lieu auprès des bénéficiaires des paniers solidaires :

- **Deux repas collectifs végétariens pour les salariés en insertion** des Nouveaux Jardins de la Solidarité ont eu lieu entre janvier et décembre 2022. Il y a eu **11 ateliers de cuisine/alimentation pour les bénéficiaires des paniers solidaires**. Tous ces ateliers ont eu lieu aux Nouveaux Jardins de la Solidarité animés par une diététicienne/naturopathe, Charlotte Grangier, et une professionnelle de la restauration (l'association les Mijotées).

Des personnes autistes du Centre les Alpains ont également participé à 2 ateliers cuisine en 2022 avec les autres participants.

- **Deux ateliers cuisine spécifiques ont eu lieu en plus aux Jardins en 2022 pour 2 groupes de jeunes de Mission Locale.**

Les Nouveaux Jardins ont poursuivi leur participation au réseau CALISOLI (Collectif d'Acteurs de l'Alimentation Solidaire en Isère), regroupés afin de promouvoir et agir pour défendre le principe d'une alimentation solidaire et de qualité pour tous.

Chaque semaine des bénévoles de l'accueil de jour le Rigodon de Voiron sont venus sur place aux Jardins récupérer des légumes de second choix pour utiliser à la préparation des repas pour les personnes accueillies. Certains de nos adhérents paniers en vacances ont également fait don de leur panier de légumes pendant l'été notamment ce qui nous a permis de donner ces paniers à des familles hébergées par le CHRS Henri Tarze à Grenoble et au Diaconat protestant.

♦ **Des liens avec les entreprises locales et leurs salariés via l'Association des Entreprises de Centr'Alp** dont nous sommes membres. Nous participons à des rencontres avec d'autres entreprises tout au long de l'année et accueillons sur notre site les cours de tir à l'arc tous les mardis, animé par un adhérent/ consommateur paniers et administrateur des Nouveaux Jardins de la Solidarité. (Nous avons également accueilli les épreuves de tir à l'arc des jeux inter-entreprises de Centr'Alp en 2022) et les cours de céramique pour les salariés de Centr'Alp ont eu lieu dans nos locaux également

♦ **L'accueil de stagiaires tout au long de l'année**, pour faire découvrir, redonner confiance, donner envie...

♦ **Le partenariat qui se poursuit avec l'association moiranaise Forêt Spirée**, cette association a pour ambition de créer du lien et de la solidarité via la création d'espaces de biodiversité, de démontrer la richesse de production sur une petite surface grâce à une culture dense et multi étagée, de partager différentes pratiques de cultures avec le respect du sol et des écosystèmes (permaculture), de sensibiliser à une manière de consommer et de s'alimenter de façon plus éthique.

♦ **Un engagement important dans la vie associative nationale, régionale et départementale : Auprès du Réseau National** **Cocagne**

En 2022, Jeanne Perrot, l'animatrice Réseau Adhérents des Jardins est devenue référente fonctionnelle de Jardins d'Octet et effectue à ce titre du soutien technique aux autres Jardins de Cocagne utilisateurs du logiciel Cocagne Bio (qui nous permet de suivre les adhésions/ventes de paniers). Elle est également représentante des Nouveaux Jardins de la Solidarité au sein de la Coopérative Jardins d'Octet (regroupant plus de 50 jardins de Cocagne différents) qui est propriétaire du logiciel et a participé aux diverses réunions de l'année.

Jackie Demeusy la cheffe de culture des Nouveaux Jardins de la Solidarité est référente technique régionale et à ce titre est venue en appui au plan technique en 2022 auprès de plusieurs Jardins de Cocagne de la Région par des visites et conseils, et a coordonné les rencontres entre encadrants techniques des Jardins de la Région.

Carole Vinatier Samba, la directrice a été élue au conseil d'administration du Réseau Cocagne, et est devenue relais régional des Jardins de la Région Auvergne Rhône Alpes en fin d'année.

Avec T138, le GEI, la Charrette Bio... En 2022, les Nouveaux Jardins de la Solidarité participent aux conseils d'administration et aux réunions de bureau de ces associations au service de l'insertion, et de producteurs bio.

♦ **En partenariat avec Buxia Energie pour la production d'électricité solaire. La SAS Buxia Energie a été créé par 8 citoyens du Pays Voironnais en 2013.** L'objet de la société par actions simplifiée (SAS) BUXIA ENERGIES est la réappropriation collective de la production électrique et d'imaginer, construire et financer des projets locaux communs dans les énergies renouvelables et les économies d'énergies, selon le principe d'une personne, une voix. La société a pour vocation de rassembler un grand nombre de citoyen(ne)s-actionnaires (associé(e)s) qui se groupent pour développer des projets cohérents à l'échelle de leur territoire de vie.

4. Bilan financier

Le résultat net de cet exercice comptable 2022 est favorable à 22 257,27€

	Résultat d'exploitation	Résultat net	Différence
Maraîchage	-1 576	3 803	2 227
Verdage	13 571	18 454	4 883
Total jardin	11 995	22 257 €	10 262 €

Belle évolution depuis 2013 des NJDS qui présentent des finances saines et des charges maîtrisées.

Les réserves de trésorerie sont satisfaisantes.

Les charges de personnels ont augmenté, c'est un point à surveiller.

Dans les tableaux ci-dessous, on remarque que la variation favorable (fournitures et légumes) des stocks contribue pour : 10 075 € aux bons résultats de 2022.

CHARGES				
	2 019	2 020	2 021	2 022
60, 61, 62 - Achats/stock/Ser. Ex.	236 837	201 517	247 915	244 914
63 Impôts, taxes	2 933	3 141	1 803	2 422
64 - Personnel	680 323	641 626	739 207	786 087
65 - Gestion courante	89	318	430	1 226
66 - Charges financières	347	1 598	1 386	1 258
67 - Charges exceptionnelles	765	4 135	4 619	711
68 - Amortissements	47 538	57 505	81 281	89 483
68 - Report fonds dédiés	12 954	2 100	0	0
68 - Provision retraite	0	1 592	0	0
69 - Impôts sur les bénéfices	0	0	38	135
TOTAL	981 786	913 531	1 076 679	1 126 236
RESULTAT	73 835€	97 848€	26 480€	22 257€
	1 055 621	1 011 380	1 103 159	1 148 493

PRODUITS				
	2 019	2 020	2 021	2 022
70,71 - chiffres affaires/stock	415 123	361 473	441 116	440 635
74 - Subventions fonctionnement	537 213	515 584	545 849	565 809
75 - Gestion courante	9 584	11 683	8 661	14 527
76 - Financiers.	507	588	520	1 808
77 - Exceptionnels	46 962	18 310	7 569	11 108
75 - Quotes parts sub. d'invest.	41 585	49 995	71 397	80 801
78 - Reprises/ Amort ou Prov/Dons	279	12 954	8 246	58
79 - Transfert chg Form.Aide PAC	4 368	40 794	19 801	33 747
TOTAL	1 055 621	1 011 380	1 103 159	1 148 493

RESULTAT au 31/12/2022

CHARGES (N° DE COMPTE)	TOTAL			PRODUITS (N° DE COMPTE)	TOTAL		
	JARDINS	Maraichage	Espaces Verts		JARDINS	Maraichage	Espaces Verts
Achats et services extérieurs (60-62)	248 071	169 278	78 793	Chiffres d'affaires (70)	433 716	274 051	159 665
Variation de stocks (60)	-3 157	-3 157	0	Variation de stocks (71)	6 919	5 652	1 267
Impôts et taxes (63)	2 422	713	1 709	Subvention d'exploitation (74)	565 809	363 179	202 630
Salaires Brut permanents + CDDI (64)	661 199	426 975	234 224	Prod gestion courante dont Adhésions (75)	14 527	11 523	3 004
Charges salariales Permanents + CDDI (64)	85 871	55 157	30 715	Produits financiers (76)	1 808	1 175	633
Charges Mutuelle Permanents + CDDI (64)	5 708	3 536	2 172	Produits exceptionnels dont les Dons (77)	11 108	5 466	5 641
Charges Prévoyance Permanents + CDDI (64)	3 843	2 508	1 335	Reprise Provision Clients (78)	59	38	20
Autres Charges salariales (64)	27 678	13 799	13 879	Autres aides PAC Ser Civique form(79)	33 747	19 749	13 998
Provision pour Congés Payés (64)	961	-528	1 489		0		
Charges sur Provision Congés Payés (64)	826	-89	915		0		
Charges de gestion courante (65)	1 226	960	266		0		
Charges Financières (66)	1 258	828	429		0		
Dotations aux amortissements (68)	89 483	69 537	19 946	Quote-part de subventions d'invest. (75)	80 801	62 576	18 225
Charges exceptionnelles (67)	711		711				
Impôts sur les bénéfices (69)	135	88	47				
TOTAL	1 126 235	739 604	386 630		1 148 492	743 407	405 085
RESULTAT DE L'EXERCICE	22 257	3 803	18 454				

Approbation du rapport financier à l'unanimité des présents ou représentés.
Vote : 15 pour sur 15 exprimés

SUBVENTIONS 2022

Etat CDDI aide aux CDDI postes : (19,78ETP)	380 975
Etat CDDI modulation :	28 141
Département aide aux postes CDDI :	40 160
Département permanents :	47 260
Région :	56 500
Métro :	4 000
Communes :	1 550
Réseau Cocagne :	4 450
Autre :	2 773
TOTAL	565 809€

5. Budget prévisionnel 2023

Présentation d'un budget prévisionnel qui, cette année, n'est pas à l'équilibre.

Rappel des financements publics : Etat, Région, Département, La métro.

Au niveau de l'Etat, des changements de financements se profilent, rien de clair pour le moment. Mais ainsi, en juin, un appel du Réseau Cocagne auprès des jardins pour se mobiliser (avec d'autres réseaux de l'insertion) lors d'une manifestation le 22 juin à Paris et montrer au ministère concerné notre opposition à une réforme qui mettrait en place une aide différenciée en fonction du profil des personnes.

Depuis la fusion de la Région Auvergne et de la Région Rhône-Alpes, il n'y a qu'en Rhône-Alpes que les structures d'insertion perçoivent des subventions, les autres ne touchent rien, et les nouvelles structures qui se créent ne touchent rien non plus. Cela pourrait changer un jour et de ce fait diminuer notre subvention de 56 500€ donc très importante pour noter équilibre financier actuel.

Le Conseil départemental considère que le Centre Isère est trop doté de structures en insertion et a commencé à baisser les subventions aux Structure d'insertion de ce territoire. Nous perdrons 5000€ en 2023.

Un adhérent fait remarquer qu'il y a peu d'adhérents présents à l'AG ; il faut les prévenir des difficultés possibles avec les financements publics.

Carole précise que les adhérents sont parfois éloignés géographiquement pour participer à l'assemblée générale.

Approbation du budget prévisionnel à l'unanimité des présents ou représentés.

Vote : 15 pour sur 15 exprimés

6. Rapport du commissaire aux comptes

(cf. rapport mis à disposition en séance).

M. Traoré, commissaire aux comptes, et Francine, trésorière, présentent les informations suivantes :

Belle progression des produits d'exploitation.

Vente de biens 291 000 € (275 000 en 2021).

Subventions de fonctionnement en progression de 20 000€ (15 000€ lié aux aides aux postes et 5000€ du D2partement en plus)

Reprises de provisions, des aides au contrat.

Masse salariale : augmentation des charges sociales.

Résultat d'exploitation + 11 445 € ce qui correspond à l'activité

Présence de placements et de charges financières (frais d'emprunt).

A noter un résultat positif depuis plusieurs années.

Bilan au 31 décembre 2022 :

Immobilisations : 588 900 €

Stock : 59 000 €

Créances dehors : 57 000 €

Trésorerie : 262 000 € environ

Consolidation de la structure financière (fonds associatifs 365 000 €) : il s'agit du cumul des résultats depuis 10 ans.

A cela viennent s'ajouter les quote-part de subventions d'investissements : 414 000 € et 839 000 € de fonds propres.

La structure financière est solide.

Emprunt : restent 113 000 € à payer.

Des dettes fournisseurs, sociales et fiscales à payer.

Contrôle par le commissaire aux comptes : comptes certifiés sans réserve

Comptes sincères, pas d'anomalies, comptes réguliers, respectent les règles françaises

Sur 10 ans, un seul résultat négatif.

Approbation des comptes à l'unanimité des présents ou représentés.

Vote : 15 pour sur 15 exprimés.

7. Affectation du résultat

Le résultat 2022 est affecté aux réserves associatives, compte 1024 0000.

La somme de 3 000 € du compte 1025 000 « Don contrepartie de l'actif » qui correspond au don du camion GRDF qui a été vendu en 2022 est affectée aux réserves associatives, compte 1024 000 ;

Approbation de l'affectation du résultat à l'unanimité des présents ou représentés.

Vote : 15 pour sur 15 exprimés.

8. Montant des adhésions et des paniers 2024

Adhésion paniers normale		30,00 €
Adhésion paniers à compter du 1 ^{er} juillet		15,00€
Adhésion paniers à compter du 1 ^{er} octobre		1,00 €
Adhésion de soutien		60,00 €
Adhésion de soutien à compter du 1er juillet		30,00 €
Adhésion bénévole simple (hors paniers)		10,00 €
Adhésion solidaire		10,00 €
Adhésion membre associé		0,00 €
Petit panier hebdomadaire		10,50 €
Grand panier hebdomadaire		15,75 €
Panier découverte (5 semaines) petit		12,50 €
Panier découverte (5 semaines) grand		18 €
Frais de transport	Dépôt des Jardins	0,00 €
Frais de transport	Plaine	1 €
Frais de transport	Vercors	1,50 €

Approbation du montant des adhésions et du coût des paniers à l'unanimité des présents ou représentés.

Vote : 15 pour sur 15 exprimés.

9. Election des membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de membres renouvelables chaque année par tiers :

Prénom	NOM	Date de renouvellement
Bruno	DERUDET	2022
Anne	MACUGLIA	2022
Cécile	NOLIN	2022
Marie	PATOUT	2022
François	SCHERDING	2022
Xavier	CALLOT	2023
Pierre	FRANCOU	2023
Jean-Paul	MARION	2023
Denis	MULLIEZ	2023

Patrick	RICO	2023
Francine	BILLION GRAND	2024
François	LOUIS	2024
Michèle	NOLIN	2024
Hélène	DREYFUS	2024
Julie	ROQUEFORT	2024

Les membres sortants en 2023, et rééligibles parce qu'à nouveau candidats, sont :

Prénom	NOM
Pierre	FRANCOU
Denis	MULLIEZ
Patrick	RICO

Nouvelle candidature :

Prénom	NOM
François	DELILLE

Pour information, la démission de Mme Cécile NOLIN, secrétaire adjointe, et de Xavier Callot ont été enregistrés et le remplacement de M. François LOUIS, représentant Adéquation, sera assuré par Jean-Paul MARION.

[Approbation de la candidature des membres ci-dessus](#)

[Vote : 14 pour, 1 abstention pour 1 membre sur 15 exprimés](#)

II. AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat 2023, soit 33 501,88 € €, est affecté aux réserves associatives, compte 1024 0000.

III. MONTANT DES ADHESIONS ET DES PANIERS 2025

Adhésion paniers		30,00 €
Adhésion paniers à compter du 1 ^{er} juillet		15,00 €
Adhésion paniers à compter du 1 ^{er} octobre		1,00 €
Adhésion de soutien		60,00 €
Adhésion de soutien à compter du 1 ^{er} juillet		30,00 €
Adhésion bénévole simple (hors paniers)		10,00 €
Adhésion solidaire		10,00 €
Adhésion membre associé		0,00 €
Petit panier hebdomadaire		10,50 €
Grand panier hebdomadaire		15,75 €
Panier découverte (5 semaines) petit		12,50 €

Panier découverte (5 semaines) grand		18,00 €
Frais de transport	Dépôt aux Jardins	0,00 €
Frais de transport	Plaine	1,00 €
Frais de transport	Vercors	1,50 €

IV. ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé de membres renouvelables chaque année par tiers :

Prénom	NOM	Date de renouvellement
Francine	BILLION GRAND	2024
François	LOUIS	2024
Michèle	NOLIN	2024
Hélène	DREYFUS	2024
Bruno	DERUDET	2025
Anne	MACUGLIA	2025
Marie	PATOUT	2025
François	SCHERDING	2025
Evelyne	TREHIOU	2025
Jean-Paul	MARION	2026
Denis	MULLIEZ	2026
Patrick	RICO	2026
François	DELILLE	2026

Les membres sortants en 2024, et rééligibles s'ils sont à nouveau candidats, sont :

Prénom	NOM
Francine	BILLON-GRAND
Hélène	DREYFUS
Michèle	NOLIN

Nouvelles candidatures :

Prénom	NOM